



## Défauts voiture neuve

-----  
Par Leelougo

Bonjour,

J ai acheté une voiture sans permis électrique NEUVE MicroDrive dans une concession vers Toulouse (je suis à Perpignan). A la livraison ici, en Janvier, de nuit sur un parking, impossible de voir les défauts du véhicule (jantes piquées etc) que je constate dès le lendemain et dont j informe la concession : vous avez signé le bon de réception, basta ! Finalement, le lieu où j habite ne permet pas de l utiliser (côte trop pentue). Bref, je décide de la vendre (elle a 80km) sauf que les essuie-glaces ne fonctionnent pas, je ne peux pas ouvrir la portière droite de l extérieur, le lecteur clé usb pour la musique ne fonctionne pas non plus. Voilà des mois q la concession me ballade car, contrairement à ce qui m avait été dit lors de la commande, il n y a pas de garage agréé pour les réparations sur mon secteur et me disent de revenir en concession (la blague !). J ai contacté la DGCCRF car la concession fait la morte depuis des semaines : J ai envoyé un recommandé qui est sans réponse depuis plus de 3 semaines

J ai ABSOLUMENT besoin de vendre ce véhicule car financièrement, cette dépense sans utilité me pèse de trop. Q est ce q je peux faire ?

Je vous remercie de m avoir lue et de vos conseils avisés.

-----  
Par jpgroussard

Bonjour Leelougo,

la réception d'une voiture se limite à un coup d'œil en tournant autour de celle-ci (personne n'attendra des heures sur un parking de nuit pour que vous fassiez des tests de vitesse ou pour que vous démontiez le moteur voir si tout est réglo). Vous avez un laps de temps (on appelle ça une garantie) pour constater tous les problèmes qu'une personne moyenne est capable de constater. Et d'aller voir le concessionnaire lui montrer les problèmes constatés.

Dans votre cas soit vous revendez la voiture dans l'état en perdant un peu d'argent soit vous allez devant le juge en continuant à dépenser de l'argent pour un résultat improbable.

Cdlt

-----  
Par janus2

Bonjour,

Si j'ai bien compris, le concessionnaire ne refuse pas de réparer les divers problèmes, mais il demande au client de lui amener le véhicule, ce qui semble normal.

S'il n'est pas possible de faire le trajet avec le véhicule, il va falloir envisager de le faire transporter sur un plateau.